Aide à l'estimation de la valeur des indicateurs après compensation court et long terme

Niveau général

Diversité Habitats (PS)

Calcul du nombre et de la surface des habitats à partir des nouvelles cartographies selon les MC prévues : passage de grande culture/ milieu artificialisé à naturel (ex friche ou prairie) ou passage d'un habitat naturel à un autre (ex berge enrochée à berge végétalisée).

A CT, les habitats peuvent être à des stades moins matures que les habitats que l'on cherche à compenser à LT (ex : plantation d'arbres -> forêt)

Diversité Espèces (PS)

Estimation du nombre d'espèces selon les nouvelles conditions après compensation : espèce considérée comme présente si l'habitat favorable est présent en quantité et qualité suffisante (à croiser avec les besoins écologiques, notamment le domaine vital de l'espèce). Les espèces qui peuvent coloniser les zones compensées (gérées, restaurées, crées) peuvent être des espèces présentes aux alentours (<u>inventaires dans les communes</u>, des espèces déterminantes des znieffs alentours, des espèces de cohérence régionale TVB...

Patrimonialité (PS)

Refaire les calculs avec les nouvelles espèces estimées, attention à bien prendre la nouvelle somme totale des espèces (qui a pu augmenter sans que d'autres espèces patrimoniales ne recolonisent le site, faisant ainsi diminuer la valeur de l'indicateur).

Fonctionnalité (PS)

Refaire les calculs avec les espèces estimées pour les indicateurs de spécialisation des communautés. Estimer si les conditions seront favorables à la reproduction des espèces qui se reproduisaient sur le site et celles qui auront colonisé le site grâce aux MC.

Pression (PS)

Refaire les calculs des surfaces de milieux artificialisés et cultivés avec la nouvelle cartographie après compensation. Estimer le nombre d'EEE qui pourrait être éradiquées par la gestion (et celles qui pourraient apparaître lors de la mise en œuvre des MC) et recalculer la surface de recouvrement. Il est peu probable que l'ensemble des EEE soit éradiquées à CT.

Connectivité (PE)

A CT, il est peu probable que la longueur de linéaire de transport dans le PE change (à moins de connaître un projet de route ou de LGV). A LT, il faut se référer aux documents de planification.

Recalculer la longueur du linéaire de haie en fonction de l'altération ou l'amélioration du réseau de haie sur le site. A LT les haies seront plus matures.

Recalculer la surface de corridor traversant le site en fonction des zones détruites (généralement, le site fait soit entièrement partie du corridor, soit pas du tout).

Associer les nouvelles espèces estimées sur le site à leur statut de cohérence régional TVB.

Représentativité (PE)

Recalculer les indicateurs de représentativité avec les nouvelles surfaces d'habitats cartographiées après MC et les couches SIG actuelles (elles ne devraient pas changer de façon notable à CT). A LT l'occupation du sol devrait évoluer mais il est difficile de savoir dans quel sens, les couches actuelles peuvent donc aussi être utilisées en sachant que les indicateurs seront un peu biaisés.

Patrimonialité (PE)

A CT le nombre d'espaces à enjeu a peu de chance de changer, à LT la création de zones à enjeu comme des ZNIEFF est très peu prédictible.

Associer les nouvelles espèces estimées sur le site à leur statut de déterminantes des ZNIEFF alentours.

Pression (PE)

Reprendre les couches SIG actuelles à CT (donc pas de changement) et à LT, soit avoir connaissance d'un modèle d'expansion de l'urbanisation et des terres agricoles, soit reprendre aussi les couches SIG actuelles et donc ne pas prendre en compte l'évolution long terme.